

# Attitudes des francophones du Nouveau-Brunswick à l'égard du chiac

**Camille VOISIN**

Université de Neuchâtel  
cvoisin@live.fr

Nous parlons comme des anges en transit  
des rockers lumineux devant ceux  
qui rêvent de «bien parler»  
pour faire taire les autres  
dans notre pays de mue  
worryez pas  
nous repasserons autrement  
avec la bouche  
pleine de surprises  
et d'éclats de rire.

Gérald Leblanc, extrait de *L'éloge du chiac*

Although New Brunswick is Canada's only officially bilingual province, French-speaking persons represent a minority and are often left apart. They are mainly concentrated in three areas: the northwest (at the border with Quebec), the northeast, called "Acadian Peninsula", and the southeast, in the Greater Moncton area, where the two languages cohabit more closely. This contact situation, which seems to have led the French-speaking inhabitants of Moncton to experience linguistic insecurity, also gave birth to a new variety, called "chiac". This article focuses on the speakers' attitudes towards that variety, which seems to have been stigmatized in the past. Through a field study in which we used questionnaires, we determined that it is nowadays more accepted than it was before, partly due to the action of the local media and artists.

## 1. Introduction

Le Nouveau-Brunswick est la province canadienne qui compte la plus forte proportion de francophones hors Québec, même si l'Ontario en possède davantage en nombres absolus. Il s'agit, de plus, de l'unique province institutionnellement bilingue du Canada depuis la publication de la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick* en 1969 (Boudreau & Dubois 2001: 42).

Le français s'y trouve cependant en situation minoritaire, avec 31.6%<sup>1</sup> de francophones. De plus, alors que 68% des francophones déclarent maîtriser l'anglais, seuls 16% des anglophones affirment pouvoir soutenir une conversation en français: c'est une sorte de bilinguisme à sens unique. La répartition du français n'est par ailleurs uniforme dans la province: il se

---

<sup>1</sup> Les chiffres présentés sont tirés de Statistique Canada (2011) <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo11b-fra.htm>.

concentre principalement au nord-ouest, à la frontière avec le Québec, dans la région d'Edmundston (le "brayon" ou "français de la vallée"), au nord-est, dans la dénommée "péninsule acadienne", ainsi qu'au sud-est, dans la région de Moncton. La situation dans ces trois régions présente également des différences, les "Brayons" étant davantage en contact avec le Québec, alors que les habitants de Moncton sont plus fortement en contact avec l'anglais que ceux de la péninsule acadienne. C'est précisément ce contact qui est à l'origine de la variété dont il sera question ici, le chiac.

Cet article ne se focalisera pas sur les caractéristiques formelles du chiac<sup>2</sup> mais sur les attitudes des francophones du Nouveau-Brunswick à son égard. Car, si toutes les langues présentent des variations, le français fait face à "une survalorisation du standard [...] ayant des effets sur la façon dont les locuteurs perçoivent leur propre façon de parler" (Boudreau & Gadet, 1998: 55). Étant donné la situation minoritaire du français dans la région de Moncton, le français se bat en permanence pour son statut et sa reconnaissance officielle. Or on sait que pour toute communauté linguistique, les valeurs identitaires attachées à sa langue sont des facteurs essentiels; des représentations négatives à l'égard du français acadien et du chiac par exemple pourraient donc exercer une action défavorable dans l'esprit des francophones mêmes.

## 2. État de la question

### 2.1 *La situation linguistique de Moncton*

Les enjeux du bilinguisme du Nouveau-Brunswick se cristallisent dans le Sud-Est de la province, et particulièrement dans la région de Moncton. De fait, l'agglomération dite du "Grand Moncton" est composée de trois villes: Moncton même qui en constitue le centre, ainsi que de Riverview et Dieppe. À Riverview, les francophones sont fortement minoritaires (environ 7%), alors qu'à Dieppe ils sont majoritaires (plus de 72%) (Perrot 2005: 308<sup>3</sup>). En plus d'une situation économique favorable actuellement, Moncton possède depuis 1963 la plus importante université canadienne entièrement francophone hors Québec, qui compte aujourd'hui près de 4000 étudiants selon son site internet<sup>4</sup>. Quant à Dieppe, c'est un lieu d'immigration particulièrement attirant pour les francophones d'autres régions, ce qui consolide considérablement la place du français dans la région (cf. Castonguay 2003: 82).

Selon Perrot (2005: 309), Moncton se caractérise par un *continuum* linguistique qui serait le produit de changements relativement récents: d'un côté, on constate un affaiblissement de l'acadien traditionnel, dont seuls

---

<sup>2</sup> Cf. Perrot 1995 et 2005 pour plus de détails à ce sujet.

<sup>3</sup> Voir aussi les articles de Julie Perret et de Simon Gabay dans ce fascicule.

<sup>4</sup> [http://www.umoncton.ca/futurs/etudier\\_udem](http://www.umoncton.ca/futurs/etudier_udem)

quelques traits persistent chez la jeune génération; d'un autre, un contact toujours plus important avec l'anglais qui se manifeste par exemple dans l'émergence du chiac; enfin, l'apparition d'un français "standardisé", tendant vers le français international, utilisé en partie du moins par les médias ou dans le système éducatif. À ceci s'ajoute le fait que jusqu'à une époque récente, comme l'avaient fait remarquer Boudreau et Dubois (2001: 43), le français était à peine visible dans l'espace public, où la presque totalité de l'affichage commercial était en anglais<sup>5</sup>. Dans ce contexte, quelle est la place, quel est le statut du français, et avec lui le chiac, dans le contexte sociolinguistique de l'agglomération de Moncton ? Une ébauche de réponse peut se trouver dans cette affirmation de L.-J. Calvet sur la situation sociolinguistique des villes:

"La forme de la langue est ici le lieu d'une quête d'identité, et si la ville unifie linguistiquement pour des raisons d'efficacité véhiculaire, elle ne peut réduire ce besoin identitaire. Les parlers urbains sont sans cesse retravaillés par ces deux tendances, à la véhiculante et à l'identité, parce que la ville est à la fois un creuset, un lieu d'intégration et une centrifugeuse qui accélère la séparation entre différents groupes." (Calvet, 1994: 13)

## 2.2 Attitudes des locuteurs face au chiac

Donner une définition précise de ce qu'est le chiac n'est pas chose aisée. Le mot est d'apparition récente. Selon Boudreau (2012: 99), sa première attestation écrite (en l'occurrence sous la forme *schiak*, dans le journal *l'Évangéline*) date de 1963, et pendant longtemps, il ne se trouve que de manière sporadique. Les locuteurs interrogés pour cette étude ont des avis divergents à son sujet: pour certains, il s'agit avant tout d'un accent; pour d'autres, d'un mélange de français et d'anglais, où est parfois mise en avant l'importance du français traditionnel acadien. Dans certains cas, le terme est aussi employé comme "ethnique", pour désigner des personnes de la région de Moncton qui parlent (ou sont censées parler) la variété linguistique homonyme.

Pour notre étude, d'un point de vue linguistique, nous nous en tiendrons à la définition de Perrot (2005: 313), à savoir que le chiac représente l'insertion d'emprunts anglais dans une matrice française. L'auteure précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un assemblage fait au hasard et que des règles semblent régir l'ensemble, ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'une "langue" (ou du moins d'une variété de français), et non simplement d'un phénomène d'alternance codique aléatoire. Ainsi, les verbes anglais utilisés sont systématiquement adaptés à la conjugaison française des verbes du premier groupe, comme dans la phrase "Vous *travelez* le monde?". De même, les substantifs anglais sont toujours précédés d'articles français porteurs des marques du nombre et du genre, qui parfois ne correspondent pas à leur

<sup>5</sup> Une bonne dizaine d'années plus tard, lors de notre passage à Moncton, la situation a peut-être légèrement évolué en faveur du français (voir l'article de Susanne Boschung, également dans ce fascicule).

équivalent français, comme par exemple "la *plane*" (l'avion)<sup>6</sup>, et n'ont pas de -s final audible au pluriel, à la différence de l'anglais.

Étudier les attitudes des locuteurs, et à travers elles leurs représentations linguistiques (voir Boyer 2003), permet de déterminer si les locuteurs se trouvent en situation d'insécurité linguistique<sup>7</sup>, ce qui, dans certains cas, peut menacer à terme la survie d'une minorité linguistique. Il sera d'autant plus intéressant de comparer la situation de la péninsule acadienne avec celle de la région de Moncton afin de déterminer si la situation bilingue de la ville – et la diglossie<sup>8</sup> d'une partie au moins de ses habitants – peut contribuer à augmenter l'insécurité linguistique des locuteurs (cf. Gueunier, Genouvrier & Khomsi 1978: 166).

En 1998, Boudreau et Gadet avaient déjà mené une étude consacrée aux attitudes des Acadiens du Nouveau-Brunswick à l'égard du chiac. Cette étude avait mis en avant le fait que la plupart des locuteurs tendaient à dénigrer le chiac dans leurs jugements explicites, mais l'employaient lors de l'entretien. Un exemple parlant cité par les deux auteures permet de mettre en relief cette situation quelque peu paradoxale: "on parle mal le français là chiac on parle comme *half* anglais *half* français" (Boudreau & Gadet 1998: 56). Cependant, selon Perrot (2005: 311), la situation a évolué; en effet, bien que le chiac continue en partie d'être stigmatisé, il s'est fait une place dans le paysage linguistique de la région, notamment grâce à certains médias locaux et à plusieurs artistes qui ont fait le choix de l'utiliser, comme par exemple le groupe de musique *Radio Radio*. En travaillant simultanément sur deux corpus (l'un de 1991, l'autre de 2001), Perrot constate aussi que le terme *chiac* apparaît régulièrement dans celui de 2001, alors qu'il n'est cité qu'une seule fois dans celui de 1991. Boudreau (2005: 451) a étudié cette situation, et a démontré que sa présence dans l'espace public (dans son cas, à travers les radios communautaires acadiennes<sup>9</sup>) permettait d'agir sur les représentations,

<sup>6</sup> C'est conforme aux tendances observées pour la sélection du genre des emprunts à l'anglais en français nord-américain (cf. Léard 1995: 178-180).

<sup>7</sup> Avec Francard 1993, nous définissons *insécurité linguistique* comme étant « la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou leur sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est celle de la classe dominante, ou celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire. » (Francard *et al.*, 1993: 13).

<sup>8</sup> À la suite de Gumperz et Fishman (cf. en particulier Fishman 1971: 88), nous définissons *diglossie* comme l'emploi de « différents dialectes ou registres, diverses variétés linguistiques fonctionnellement différenciées pour l'un ou l'autre motif », en précisant avec Lüdi 1990 que la répartition fonctionnelle des variétés co-présentes ne se fait pas nécessairement par rapport à un critère « haut » (H) et « bas » (L), chacune d'elles pouvant tour à tour assumer des fonctions « hautes » ou « basses ».

<sup>9</sup> Pour l'attitude des radios communautaires acadiennes à l'égard des différentes variétés de français présentes sur le « marché des langues » de Moncton et de sa région, voir aussi la contribution de Lila Galli dans ce fascicule.

ce qui amène une certaine revalorisation d'une variété régionale jusqu'alors dénigrée.

Dans un article plus récent, Boudreau (2012: 99) a également établi que la récente acceptation du chiac va de pair avec le fait de le nommer publiquement. Elle confirme ainsi que le chiac est en train de sortir de l'ombre. À l'heure actuelle, on constate aussi que le chiac est bien présent sur internet, en particulier à travers de nombreuses productions disponibles sur YouTube. Quant à notre étude, elle nous a montré que la notion est parfaitement courante dans le discours des locuteurs acadiens ordinaires que nous avons rencontrés. Il reste à présent à déterminer l'impact réel que cela a sur les représentations, et donc les attitudes, des francophones du Nouveau-Brunswick.

### **3. Notre enquête**

La collecte d'informations a été réalisée à l'aide d'un questionnaire sur papier comportant 23 questions, certaines à choix multiples, d'autres ouvertes, divisées en deux parties: la première portait sur le participant (âge, sexe, langue(s) maîtrisée(s), etc.); la deuxième, sur son attitude à l'égard des différentes variétés linguistiques en présence (français "standard", français acadien et chiac). Certains questionnaires ont été doublés d'enregistrements audio dans le but de recueillir les réactions et explications des participants.

Les questionnaires ont été remplis par 78 participants: 38 dans la péninsule acadienne (à Caraquet et à Shippagan) et 40 dans la région de Moncton (centre-ville et Dieppe). Une partie des questionnaires a été distribuée dans des écoles, l'autre directement dans la rue. Il avait été prévu dans un premier temps de faire une comparaison générationnelle afin de pouvoir déterminer s'il existe une évolution des attitudes; cependant, le fait d'interroger des personnes de manière aléatoire n'a pas permis d'obtenir des classes d'âge avec un nombre suffisamment hétérogène de participants, et ce point ne pourra donc être abordé dans la présente étude<sup>10</sup>.

Une des faiblesses de notre questionnaire est l'absence d'informations concernant l'origine géographique des participants. En effet, Moncton étant une ville relativement grande et possédant une importante université francophone, on y trouve nombre d'immigrants. La présente étude ne porte donc pas uniquement sur les attitudes des Acadiens à l'égard du chiac, mais bien sur celles des francophones résidant à Moncton et dans la péninsule acadienne en général.

---

<sup>10</sup> Précisons aussi que notre corpus de Moncton ne reflète pas la répartition réelle entre anglophones et francophones dans cette ville: dans notre enquête, nous nous sommes évidemment concentrée sur des locuteurs francophones.

	Français	Anglais	Français et anglais	Chiac	Autres
<b>Péninsule acadienne</b>	37	0	1	0	0
<b>Moncton</b>	27	1	8	1	4

Tableau 1 Première(s) langue(s) parlée(s) avec les parents

Le tableau 1 montre la répartition des participants à l'enquête selon la ou les première(s) langue(s) parlée(s) avec les parents. Il illustre bien la prédominance presque exclusive du français dans la péninsule acadienne, alors que l'anglais est plus présent dans la région de Moncton. Deux participants de l'enquête ont affirmé parler une langue amérindienne comme première langue: l'un le micmac (en plus du français et de l'anglais), langue autochtone du Nouveau-Brunswick, l'autre l'innu aimun (ou montagnais, langue amérindienne du Québec et du Labrador). Deux autres, d'origine étrangère, ne possèdent ni l'anglais ni le français comme première langue, mais l'italien d'une part et l'arabe et le malinké de l'autre. Il est particulièrement intéressant, enfin, de constater qu'un participant a spontanément cité le chiac comme première langue (à côté du français), alors que le chiac ne faisait pas partie des réponses prédéfinies.

	Français	Anglais	Français et anglais	Français, anglais et chiac	Chiac
Péninsule acadienne	38	0	0	0	0
Moncton	23	8	3	2	4

Tableau 2 Langue(s) la/les plus utilisée(s) au quotidien

Alors que l'intégralité des participants interrogés dans la péninsule acadienne affirme que la langue qu'ils utilisent le plus dans leur vie quotidienne est le français, la situation est beaucoup moins homogène dans la région de Moncton, où l'anglais est plus présent, et est même la principale langue parlée par 8 des participants à notre enquête alors qu'une seule personne le citait comme première langue. Cela peut être dû au bilinguisme fortement inégal de la région, qui ne permet pas à tous les francophones de vivre au quotidien dans leur langue première. Il faut également noter que quatre participants ont cité spontanément ici le chiac alors qu'il ne faisait toujours pas partie des réponses prédéfinies, ce qui va dans le sens de l'étude de Boudreau (2012): parler le chiac ne semble plus être stigmatisé, comme ce fut apparemment le cas par le passé.

## 4. Le statut du français acadien et du chiac au Nouveau-Brunswick

### 4.1 *(In)sécurité linguistique et identité*

Un des objectifs de notre enquête consistait à déterminer si et dans quelle mesure les personnes interrogées manifestaient des signes d'insécurité linguistique. Nous leur avons donc demandé d'évaluer leur français par rapport à un français "international". Dans la péninsule acadienne, seuls 26% des participants ont jugé leur variété "moins bonne"; 50% l'ont définie comme "pareille"; 16% l'ont même qualifiée de "meilleure", et 8% n'a pas donné de réponse à la question. La situation s'inverse dans la région de Moncton, où 53% des sujets ont évalué leur français comme "moins bon" et seulement 20% comme "pareil"; la proportion de personnes l'ayant qualifié de "meilleur" reste stable (15%); les 12% restants n'ont pas souhaité fournir de réponse à cette question.

D'un autre côté, un fort sentiment identitaire semble attaché au français acadien. En effet, dans la région de Moncton, il n'y a que 17% des personnes interrogées qui ont affirmé que les Acadiens devraient adopter un français "international". Cette proportion est plus élevée dans la péninsule acadienne avec plus de 29% en faveur du français international. Il est cependant intéressant de se pencher sur les commentaires qui accompagnent les réponses. De fait, seules deux personnes ont déclaré que l'adoption d'un français moins régional constitue une "amélioration" du français. Toutes les autres réponses mettent en avant la facilitation de la communication entre francophones et l'aspect plus "professionnel" du français international. Compte tenu du fait que près de la moitié des questionnaires de la péninsule acadienne a été remplie dans des écoles "professionnalisantes", il se pourrait que cela ait influencé les résultats.

Les participants ayant répondu que les Acadiens n'ont pas à adopter un français international avancent pour la plupart l'argument identitaire pour justifier leur choix: "On est Acadiens!", "C'est notre particularité", ou encore "les racines doivent rester". Le marqueur identitaire qu'est le français acadien ressort d'autant plus lorsqu'il est comparé à la variété en quelque sorte "rivale", c'est-à-dire le français québécois. En effet, seules trois personnes des deux régions, soit 4% du total, ont répondu que les Acadiens devraient adopter un français québécois, mais aucune n'a malheureusement souhaité justifier sa réponse. Les 96% restants – outre quelques remarques négatives à l'égard des Québécois – ont majoritairement justifié leur réponse par l'aspect identitaire de leur variété.

## 4.2 Qui parle chiac ?

Dans la péninsule acadienne, seuls 18% des participants ont répondu affirmativement à la question "Vous arrive-t-il de parler chiac?", et 31% ont répondu "parfois", alors que dans la région de Moncton 77% ont affirmé parler le chiac, et 7% "parfois". La différence entre les deux régions est hautement significative, et il faudra en tenir compte pour déterminer si le chiac est perçu différemment par les locuteurs et non-locuteurs, en fonction aussi de leur région d'origine.

De plus, une grande partie des participants de la péninsule acadienne ayant répondu "oui" ou "parfois" ont précisé qu'ils l'employaient avec des "amis du Sud-Est du N.-B.", "de la famille, des amis en visite", ou encore "pour rire", ce qui tend à démontrer qu'il s'agit d'un phénomène "emprunté" à la région de Moncton; dans la plupart des cas il ne s'agit pas d'une langue utilisée au quotidien.

## 4.3 Le chiac à l'écrit

58% des personnes interrogées dans la région de Moncton affirment voir régulièrement du chiac écrit<sup>11</sup>. Cette proportion diminue de moitié dans la péninsule acadienne avec seulement 29% de réponses positives. Ce résultat vient confirmer le fait que le chiac est un phénomène qui concerne essentiellement la région de Moncton.

La grande majorité des personnes interrogées ayant répondu positivement citent des ressources numériques de nature informelle, telles que les réseaux sociaux, les courriels ou les *textos* (messages envoyés par téléphones portables). En revanche, le chiac ne semble pas pénétrer dans la communication officielle, formelle, comme le montre l'affirmation d'un participant: "pas dans un milieu scolaire ou professionnel". Un enseignant interrogé affirme cependant en voir régulièrement lors "d'erreurs dans des rédactions".

Certains informateurs mentionnent enfin la littérature acadienne; en effet, plusieurs auteurs, tels que France Daigle<sup>12</sup> ou Gérald Leblanc<sup>13</sup>, ont fait le choix de rédiger certains de leurs textes en chiac.

---

<sup>11</sup> Sans enquête spécifique, documents à l'appui, que nous n'avons pas pu entreprendre, il est évidemment difficile de déterminer ce que nos informateurs entendent par là: quelques mots anglais insérés dans un texte français, régionalismes acadiens ou textes «macaroniques» imitant l'oralité spontanée à la manière d'Acadieman (<http://www.acadieman.com/>) ?

<sup>12</sup> France Daigle, née en 1953 à Moncton, est une journaliste et écrivaine acadienne dont la prose a été récompensée par de nombreux prix littéraires. On compte parmi ses œuvres une dizaine de romans tels que *La Vraie Vie* (Éditions d'Acadie, Moncton, 1993), *1953: La Chronique d'une naissance annoncée* (Éditions d'Acadie, Moncton, 1995) ou *Pour sûr* (Éditions du Boréal, Montréal, 2011) (Wikipédia, s.v.; <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/livres/pour->



#### 4.4 Attitudes à l'égard du chiac

Comment les Acadiens interrogés perçoivent-ils le chiac ? Dans les deux régions, 83% des personnes interrogées estiment qu'il s'agit d'une forme de français acadien. Notons que même si la plupart des habitants de la péninsule acadienne ne sont pas eux-mêmes des locuteurs de cette variété, ils ne la rejettent pas pour autant. Cela semble illustrer le rôle identitaire que le chiac a acquis parmi les francophones du Nouveau-Brunswick, même pour ceux qui n'ont pas grandi dans cette "culture"<sup>14</sup>. Cependant, plusieurs personnes interrogées dans la péninsule acadienne insistent sur la présence importante d'anglicismes en chiac, qui semble souvent les déranger. Il se pourrait donc que le chiac tel qu'il se présente aujourd'hui, avec un important nombre d'emprunts à l'anglais, ne soit pas considéré comme une variété totalement légitime, mais plutôt comme de l'acadien "entaché" d'anglais. Un des informateurs de la péninsule acadienne attire d'ailleurs l'attention sur ce statut hybride en affirmant "je crois que nous pouvons pas mélanger deux langues ensemble".

Pour sonder davantage les attitudes des locutrices et locuteurs acadiens à l'égard du chiac, nous nous sommes inspirée dans un premier temps d'une approche utilisée par Singy (1997). Dans ses études sur le français de Suisse romande, il a confronté ses informateurs à une scène hypothétique dans laquelle un locuteur de la variété régionale converse avec un locuteur de français "international". Les informateurs devaient définir comment ils se sentiraient dans une telle situation (dans notre cas, un échange chiac-français standard) en choisissant entre cinq qualificatifs supposés représenter différents paliers entre fierté et énervement: "fier", "amusé", "indifférent", "gêné", "énervé".

Comme le montre le tableau 3, seule une minorité des personnes que nous avons interrogées a choisi les qualificatifs négatifs, ce qui tend à montrer que pour la plupart, le chiac n'est pas un objet de honte. Au contraire, il est même source de fierté pour un cinquième des informateurs de Moncton.

---

sur-2277.html; 6.2.2016). En 2012 elle a gagné le prix du Gouverneur général pour son livre *Pour Sûr*, le prix littéraire le plus prestigieux au Canada (Boudreau 2016: 237).

<sup>13</sup> Gérald Leblanc, né en 1945 à Bouctouche et décédé en 2005 à Moncton, est un poète acadien ayant publié de nombreux recueils de poésie, notamment *L'Extrême frontière* ou *L'Éloge du chiac* (Wikipédia, s.v.).

<sup>14</sup> "Culture chiac" revient souvent dans la bouche des participants, ce qui laisse penser que de nombreux aspects culturels extralinguistiques sont liés à cette variété de français.

	Fier	Amusé	Indifférent	Gêné	Énervé
<b>Péninsule acadienne</b>	9% (4)	46% (18)	31% (11)	14% (6)	0% (0)
<b>Moncton</b>	21% (10)	38% (17)	29% (12)	9% (3)	3% (1)

Tableau 3 Attitudes des informateurs à l'égard d'un échange chiac-français standard

Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, Boudreau et Gadet (1998: 56) ont montré que les personnes interrogées tendaient à dénigrer le chiac alors que la plupart l'utilisaient. Pour essayer de voir ce qu'il en est aujourd'hui, nous avons demandé à nos informateurs de choisir entre trois qualificatifs pour le chiac: un positif ("Une belle langue"), un neutre ("Une langue typique de Moncton") et un négatif ("Un mauvais français"). Le tableau 4 indique que seule une minorité a choisi le qualificatif négatif, tant dans la péninsule acadienne (22%) qu'à Moncton (18%). Tout en restant prudent, on semble donc bien observer une évolution vers une évaluation plus favorable du chiac. Il se pourrait cependant aussi que les personnes interrogées se soient senties plus libres de s'exprimer favorablement à l'égard du chiac à travers un questionnaire papier anonyme que dans les entrevues semi-dirigées utilisées par les auteures mentionnées.

	"Une belle langue"	"Une belle langue" et "typique de Moncton"	"Une langue typique de Moncton"	"Un mauvais français" et "typique de Moncton"	"Un mauvais français"
<b>Péninsule acadienne</b>	24% (9)	11% (4)	43% (16)	8% (3)	14% (5)
<b>Moncton</b>	13% (5)	16% (6)	53% (21)	2% (1)	16% (6)

Tableau 4 Qualifications du chiac

Malgré cette appréciation globalement assez positive et ses fonctions identitaires indéniables, il est évident que le chiac reste essentiellement confiné aux registres de la communication informelle. C'est ce que confirment les résultats obtenus par les deux questions suivantes par lesquelles nous avons essayé de sonder les limites de son acceptabilité: "Pensez-vous qu'un bon livre peut être écrit en chiac?" et "Le chiac devrait-il être enseigné à l'école?". Nous partions de l'idée que la langue écrite, et la langue littéraire plus particulièrement, sont souvent réservées à la langue standard, la "belle langue", tout en laissant une certaine liberté créative, alors que l'enseignement institutionnalisé est en principe réservé à la langue "standard", même si celle-ci est parfois très éloignée de la variété parlée dans une région donnée. En fait, comme le mentionne Francard (1989: 159), l'école cherche souvent à

imposer un standard impossible à atteindre; et de ce fait, elle est souvent à l'origine de l'insécurité linguistique des locuteurs d'une variété stigmatisée.

	Un bon livre peut-il être écrit en chiac?		Le chiac devrait-il être enseigné à l'école?	
	Oui	Non	Oui	Non
<b>Péninsule acadienne</b>	61% (23)	39% (15)	14% (5)	86% (32)
<b>Moncton</b>	70% (28)	30% (12)	26% (10)	74% (28)

Tableau 5 Enseignement du chiac et littérature

Comme le montre le tableau 5, dans les deux régions le chiac semble plutôt bien accepté dans la littérature, ce qui est sans doute dû au succès des auteurs acadiens contemporains (voir Boudreau 2016: 231-251). En revanche, le refus de le voir enseigné à l'école est très fort (un peu moins important dans la région de Moncton): le français supra-régional enseigné à l'école a évidemment des fonctions complémentaires par rapport au chiac. Les arguments avancés illustrent bien la conscience linguistique de nos informateurs: "C'est une langue orale", "Ce n'est pas un bon français", "C'est pas les bons mots", "Ce n'est pas international", ou encore "Tu grandis chiac, tu peux pas l'apprendre".

## 5. Conclusion

Au vu de nos résultats qui confirment les observations de Boudreau (2012), le chiac a effectivement réussi à se faire une place dans l'éventail des registres linguistiques à la disposition des locuteurs francophones du Sud-Est du Nouveau-Brunswick; sa vitalité, en particulier dans les jeunes générations, est indéniable. Grâce à l'action des médias locaux et des artistes originaires du Sud-Est de la province, il apparaît aussi comme beaucoup mieux accepté par la population qu'il ne l'était une vingtaine d'années plus tôt. Il est porteur d'un fort poids identitaire qui dépasse les frontières du Grand Moncton et ses locuteurs semblent fiers de le parler<sup>15</sup>: même si les habitants de la péninsule acadienne ne sont pas eux-mêmes locuteurs de cette variété et ne se revendiquent pas comme "chiacs", ils semblent l'accepter, et le considèrent pour la plupart comme emblématique d'au moins une partie de l'Acadie contemporaine. Cependant, malgré son emploi dans la littérature, le chiac conserve évidemment un statut de langue orale, réservée essentiellement à la communication informelle.

<sup>15</sup> Lors de notre passage à Moncton, le garçon d'un café à qui nous avons expliqué le but de notre voyage s'est fait fort de nous *enseigner* le chiac, et a consacré toute une soirée à notre équipe pour nous expliquer les particularités de sa langue.

Malheureusement, dans le cadre limité de notre enquête, il ne nous a pas été possible d'étudier également les discours épilinguistiques émis par les professeurs dans les écoles ainsi qu'à l'université, afin de savoir quel est le pôle opposé au chiac, le "standard" mis en place par le système éducatif: un français "international" ou plutôt un français "nord-américain" ou même «acadien soigné» simplement expurgé d'anglicismes.

## Bibliographie

- Boudreau, A. (2005): Le français en Acadie: maintien et revitalisation du français dans les provinces Maritimes. In A. Valdman, J. Auger & D. Piston-Hatlen (éds.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*. Québec (Presses de l'Université Laval), 439-454.
- (2012): Discours, nomination des langues et idéologies linguistiques. In D. Bigot, M. Friesner & M. Tremblay (éds.), *Les français d'ici et d'aujourd'hui: description, représentation et théorisation*. Québec (Presses de l'Université Laval), 89-109.
- (2016): *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Paris (Classique Garnier).
- Boudreau, A. & Dubois, L. (2001): Langues minoritaires et espaces publics: le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. *Estudios de sociolingüística*, 2(1), 37-60.
- Boudreau, A. & Gadet, F. (1998): Attitudes en situation minoritaire: l'exemple de l'Acadie. In A. Queffélecq (éd.), *Le français en Afrique. Recueil d'études offert en hommage à Suzane Lafage*. Didier Érudition, 12, 55-56.
- Boyer, H. (2003): *De l'autre côté du discours: recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires*, Paris (L'Harmattan).
- Calvet, L.-J. (1994): *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris (Payot).
- Castonguay, C. (2003): L'urbanisation comme catalyseur de l'assimilation: dynamiques distinctes au Nouveau-Brunswick et en Ontario. In: A. Boudreau, L. Dubois, J. Maurais & J. McConell (éds.), *L'écologie des langues/Ecology of languages*. Paris (L'Harmattan), 67-86.
- Fishman, J. A. (1971): *Sociolinguistique*. Bruxelles/Paris (Labor/Nathan).
- Francard, M. et al. (1993): L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 10-12 novembre 1993. Louvain-la-Neuve (Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 19/3-4).
- Francard, M. (1989): Diglossie et insécurité linguistique. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 8(2), 133-163.
- Gueunier, N., Genouvrier, E., & Khomsi, A. (1978): *Les Français devant la norme*. Paris (Honoré Champion).
- Léard, Jean-Marcel (1995): *Grammaire québécoise d'aujourd'hui*, Montréal (Guérin).
- Leblanc, G. (1995): *Eloge du chiac*. Moncton (Les éditions Perce-Neige).
- Lüdi, G. (1990): Diglossie et polyglossie. In G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Tübingen, vol. 5/1, 307334.
- Perrot, M.-E. (1995): *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton*. Thèse de doctorat en linguistique, Paris, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- (2005): Le chiac de Moncton: description synchronique et tendances évolutives. In A. Valdman, J. Auger & D. Piston-Hatlen (éds.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*. Québec (Presses de l'Université Laval), 307-326.

Singy, P. (1997): L'image du français en Suisse romande: une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud. Paris (L'Harmattan).

**Sites internet consultés:**

Acadieman: <http://www.acadieman.com>

Statistique Canada (2011): <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo11b-fra.htm>.

Université de Moncton: [http://www.umoncton.ca/futurs/etudier\\_udem](http://www.umoncton.ca/futurs/etudier_udem)

Éditions du Boréal: <http://www.editionsboreal.qc.ca/catalogue/livres/pour-sur-2277.html>

Wikipedia



**QUESTIONNAIRE N°**

**Questionnaire : le français acadien et le chiac**

**Partie 1 : Données personnelles (nous garantissons l'anonymat de vos réponses)**

1. Vous êtes :
  - un homme  une femme
  
2. Année de naissance : .....
  
3. **Quelle est la première langue / Quelles sont les premières langues** que vous avez parlées **dans votre enfance**, avant d'entrer à l'école ? (plusieurs mentions possibles.)
  - 3.1. avec vos grands---parents
    - a) français      b) anglais      c) autres (merci de préciser)
    - ..... d) le cas ne se présente pas
  
  - 3.2. avec vos parents
    - a) français      b) anglais      c) autres (merci de préciser)
    - .....
  
  - 3.3. avec vos frères et/ou sœurs
    - a) français      b) anglais      c) autres (merci de préciser)
    - ..... d) le cas ne se présente pas
  
4. Quelle(s) langue(s) parlez---vous **actuellement** à la maison ? (plusieurs mentions possibles.)
  - 4.1. avec vos parents
    - a) français      b) anglais      c) autres (merci de préciser)
    - ..... d) le cas ne se présente pas
  
  - 4.2. avec vos frères et/ou sœurs
    - a) français      b) anglais      c) autres (merci de préciser)
    - ..... d) le cas ne se présente pas
  
5. Quelle(s) langue(s) parlez---vous avec vos amis ? (plusieurs mentions possibles.)
  - a) français      b) anglais      c) autres (merci de préciser)
  - .....
  
6. Quelle est la langue que vous parlez **le plus souvent** dans votre vie actuelle ?
  - a) français      b) anglais      c) autres (merci de préciser)
  - .....

**Partie 2 : Votre regard sur la langue**

7. Pensez-vous que le français d'Acadie est ... que le français international ? (une seule réponse)

- a) meilleur  b) moins bon  c) pareil

8. Que pensez-vous du chiac ?

.....

9. Vous arrive-t-il de parler le chiac ? (une seule réponse)

- a) oui  b) non  c) parfois

9.1. Si oui ou parfois, avec qui et dans quelles circonstances ?

.....

10. Dans quels contextes entendez-vous le chiac ? (plusieurs réponses possibles)

- a) à l'école  b) à la radio  c) au marché  d) autres

10.1. Quelles sont les personnes que vous entendez parler chiac ?

.....

11. Selon vous, le chiac est plutôt... (plusieurs réponses possibles)

- a) un mauvais français  b) une langue typique pour Moncton   
c) une belle langue

(commentaires s'il y a lieu)

.....

12. Pour vous le chiac est-il encore de l'acadien ou est-ce une autre langue ?

- a) c'est une forme d'acadien  b) c'est une autre langue

12.1. Merci d'expliquer votre réponse.

.....

.....

13. Y a-t-il des Acadiens qui essaient de changer d'accent en fonction de leurs interlocuteurs

(québécois, européens, francophones) ?



Camille Voisin

QUESTIONNAIRE N°

[Empty box for questionnaire number]

a) oui   b) non

13.1. Si oui comment évaluez---vous ce comportement ?.....

.....

14. Si vous entendez quelqu'un de votre entourage utiliser le chiac alors qu'il parle avec un francophone d'ailleurs, vous vous sentez plutôt...

a) amusé   b) gêné   c) fier   d) indifférent   e) énervé

15. A votre avis, le chiac devrait---il être enseigné à l'école ?

a) oui   b) non

Pourquoi ?.....

.....

16. Qui utilise le chiac le plus fréquemment selon vous ?

a) les personnes âgées   b) les adultes   c) les jeunes   d) les enfants

16.1. Est---ce que vous observez une évolution à ce sujet chez les francophones du N.B. ?

.....

17. Est---ce qu'il vous arrive de voir du chiac écrit ?

a) oui   b) non

17.1. Si oui, dans quel contexte et dans quel lieu ?

.....

.....

18. Est---ce que vous avez déjà entendu des commentaires québécois sur le chiac ?

a) oui   b) non

Si oui, lesquels ?

.....

19. Est---ce que vous avez déjà entendu des commentaires de la part d'anglophones sur le chiac ?

a) oui   b) non

Si oui, lesquels ?





QUESTIONNAIRE N°

.....  
20. Comment vous sentiriez--vous si le chiac venait à disparaître ?

.....  
.....  
.....

21. Pensez---vous que les Acadiens devraient adopter un français international ?

1) oui        b) non

21.1. Merci d'expliquer votre réponse.

.....

22. Pensez---vous que les Acadiens devraient adopter le français québécois ?

1) oui        b) non

22.1. Merci d'expliquer votre réponse.

.....

23. Pensez---vous qu'un bon livre peut être écrit en chiac ?

1) oui        b) non

Pourquoi ?

.....  
.....

24. Est---ce que vous lisez un journal ou des journaux francophones/anglophones ? Lequel ou  
lesquels ?

.....  
.....

25. Est---ce que vous écoutez des radios francophones/anglophones ? Lesquelles ?

.....  
.....



QUESTIONNAIRE N°

Nous vous remercions chaleureusement de votre participation à notre enquête.

Institut des sciences du langage et de la communication  
Centre de dialectologie et d'étude du français régional  
Université de Neuchâtel  
Prof. Federica Diémoz et Andres Kristol  
Avenue DuPeyrou 6  
CH--2000 Neuchâtel Suisse

Votre adresse courriel si vous désirez recevoir les résultats de notre enquête :

.....